



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ÉNERGIE de Tarn-et-Garonne



PRENDRE EN COMPTE LE HANDICAP DANS SON ACTIVITE TOURISTIQUE





LE HANDICAP

jusqu'en 1975...

- premiers Hôtels-Dieu du Moyen-Age, accueillant tous les miséreux de la société: pauvres, infirmes, pauvres d'esprit.
- 1790: principe affirmé devant l'Assemblée Constituante du **devoir d'assistance** par la Nation.
- 1919: création du ministère des Anciens Combattants pour une définition **des pensions d'invalidité** des victimes de la guerre
- 1939: création de l'AFP, Association des Paralysés de France et 10 ans plus tard, création de **l'allocation de compensation** aux grands infirmes travailleurs
- **30 juin 1975: la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées fixe le cadre juridique de l'action des pouvoirs publics**

De l'assistance publique...

.... à la reconnaissance d'un droit à réparation...

....à la prise en compte globale des personnes handicapées.

« La prévention et le dépistage des handicaps, les soins, l'éducation, la formation et l'orientation professionnelle, l'emploi, la garantie d'un minimum de ressources, l'intégration sociale et l'accès aux sports et aux loisirs du mineur et de l'adulte handicapés physiques, sensoriels ou mentaux constituent une obligation nationale. »

- ensemble de dispositions précisées dans une succession de lois, de décrets,... pris entre 1975 et 1995, où sont définies les mesures relatives à l'emploi, à l'éducation, aux prestations financières, à l'accessibilité des lieux,....(installations neuves et existantes, publiques et privées, notion de ERP, délivrance du PC après commission Accessibilité,...)
- 1994: prise de conscience du peu de résultats concrets
 - Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux Handicapés
 - Simone Veil, ministre des Affaires Sociales et de la Santé
 - Dominique Gillot, députée, le « droit des sourds »
 -





LE HANDICAP

...de 1995 ...à 2005

- arrivée de Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au Tourisme qui fait **l'accès aux vacances des personnes handicapées un axe important de son action en matière touristique.**
- 1999: un rapport confirme le retard pris dans ce domaine:
 - insuffisance de sensibilisation et de formation des professionnels du tourisme
 - grand déficit en hébergements et équipements de loisirs
- 2000: une charte nationale d'accueil et d'accessibilité est signée avec les principales organisations professionnelles
- 2001: le label national « **Tourisme et Handicap** » est créé :
 - apporter une information fiable et objective de l'accessibilité des structures touristiques, en tenant compte de tous les handicaps
 - promouvoir et développer l'offre touristique adaptée

*Fermez les yeux, bouchez vos oreilles,
oubliez vos jambes,
que feriez-vous de vos vacances?*



L'intégration des personnes handicapées, définie comme obligation nationale par la loi d'orientation du 30 juin 1975, reste une ambition à réaliser 30 ans plus tard.

En 2002, Jacques Chirac la désigne comme l'une des priorités nationales, avec la sécurité routière et la lutte contre le cancer.

■ **la loi Handicap pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est votée le 11 février 2005.**



■ la loi précise les principes essentiels d'une véritable accessibilité de « tous à tout »

- **le droit à compensation**, permettant à la personne handicapée de faire face aux conséquences de son handicap au quotidien

- **La notion de participation**, avec la création des MDPH pour accompagnement des personnes handicapées et des familles

- **l'accessibilité généralisée**, dans tous les domaines de la vie sociale, sur toute la chaîne des déplacements, quelque soit le handicap

LE HANDICAP

la loi du 11 février 2005

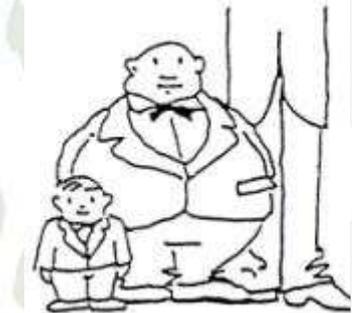
les publics concernés

Suite à une étude faite en 2001 par l'AFIT, **40% de la population française**, 24 millions de personnes env., déclarent au moins **une déficience ou une difficulté dans la vie quotidienne**, générée par un problème de santé.

- des problèmes de mobilité, de vision, d'audition, ...
- les petits, les obèses, les grands,...
- besoin d'une aide technique pour se déplacer (fauteuil, canne, ...)
- handicaps temporaires (femmes enceintes, accidentés,...)
- maladies psychiques ou maladies handicapantes
- sans oublier les seniors (en 2050, 1 personne/2 : + de 50 ans)



PMR: Personnes à Mobilité Réduite





LE HANDICAP

la loi du 11 février 2005

en résumé

- une loi définissant **le handicap** plus largement et plus précisément
- une loi pour **l'égalité des droits et des chances**, pour favoriser **la meilleure autonomie** des personnes handicapées
- une loi qui prévoit **l'accessibilité généralisée à toute la chaîne du déplacement**, de l'ensemble des bâtiments, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Concernant les bâtiments:

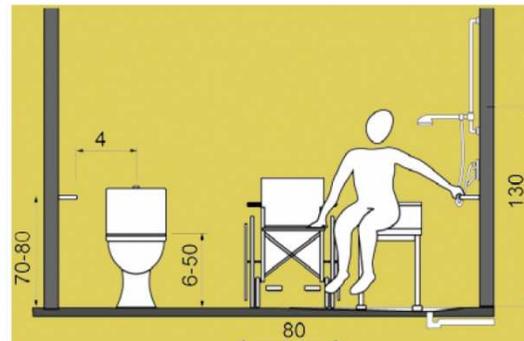
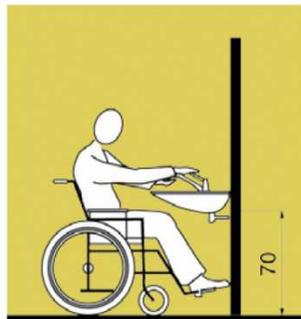
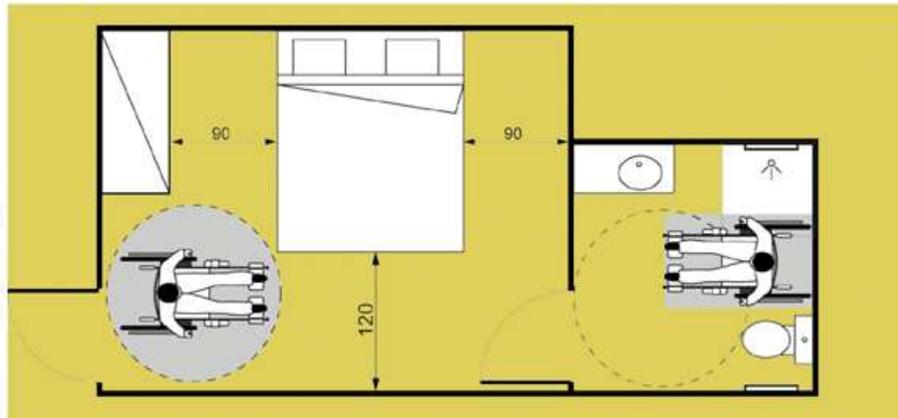
- au 01/01/2007: ERP neufs ou créés par changement de destination
- au 01/01/2015: ERP existants (diagnostic accessibilité obligatoire de 1° à 4° cat. au 01/01/2011 ; accessibilité partielle pour 5°cat.)
- au 01/01/2007: logements collectifs neufs et maisons individuelles neuves pour mises à la location ou à la vente (notion d'**unité de vie accessible**)

Concernant les espaces extérieurs:

- au 01/07/2007: voirie et espaces publics créées ou aménagées
- à fin 2009, plan de mise en accessibilité des communes

... et les structures touristiques?

■ les prescriptions techniques



Bâtir accessible,
un enjeu pour tous

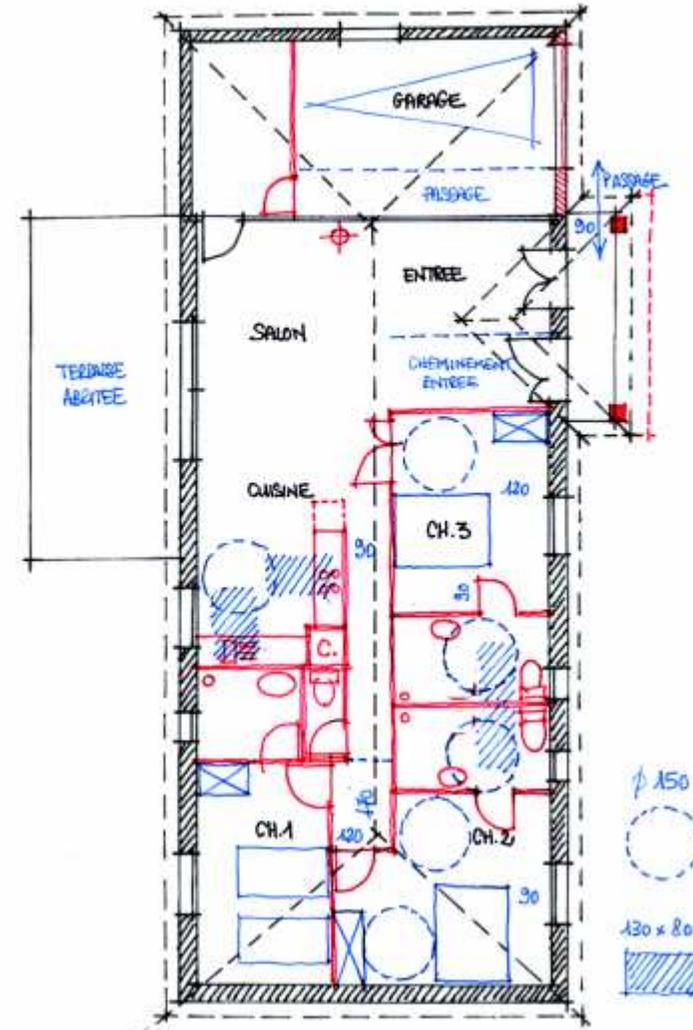
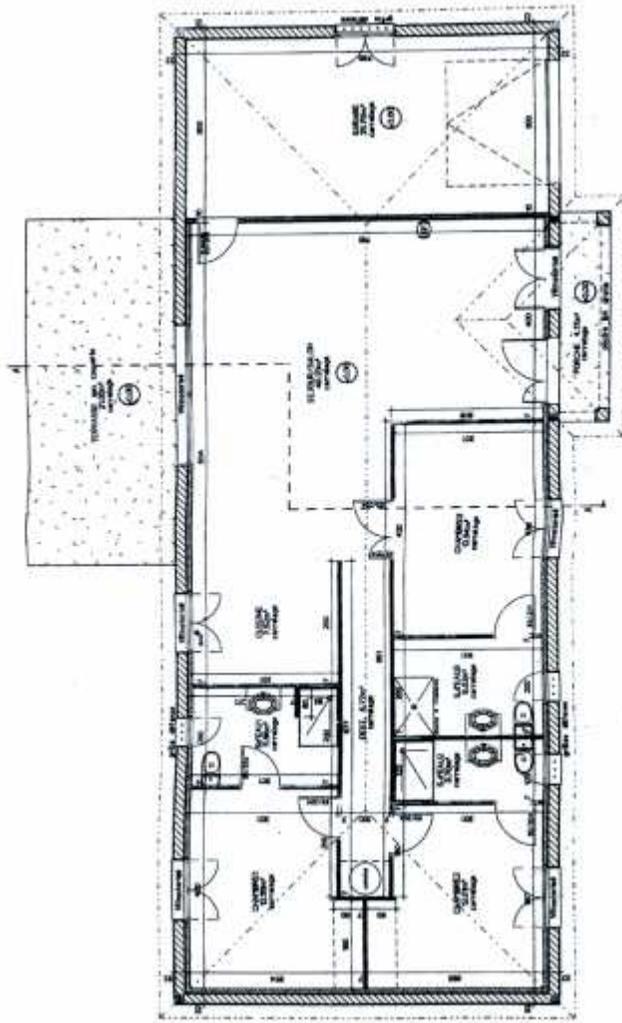
Bâtir accessible
un enjeu pour tous
Bâtir accessible
un enjeu pour tous
Bâtir accessible
un enjeu pour tous
Bâtir accessible
un enjeu pour tous

Conséquences de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour «l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées»

Janvier 2008



- Pour toute précision complémentaire sur la réglementation, vous pouvez contacter **Mme BERNARD** à la DDEA 82 Tel : **05 63 22 24 52**





Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ÉNERGIE de Tarn-et-Garonne



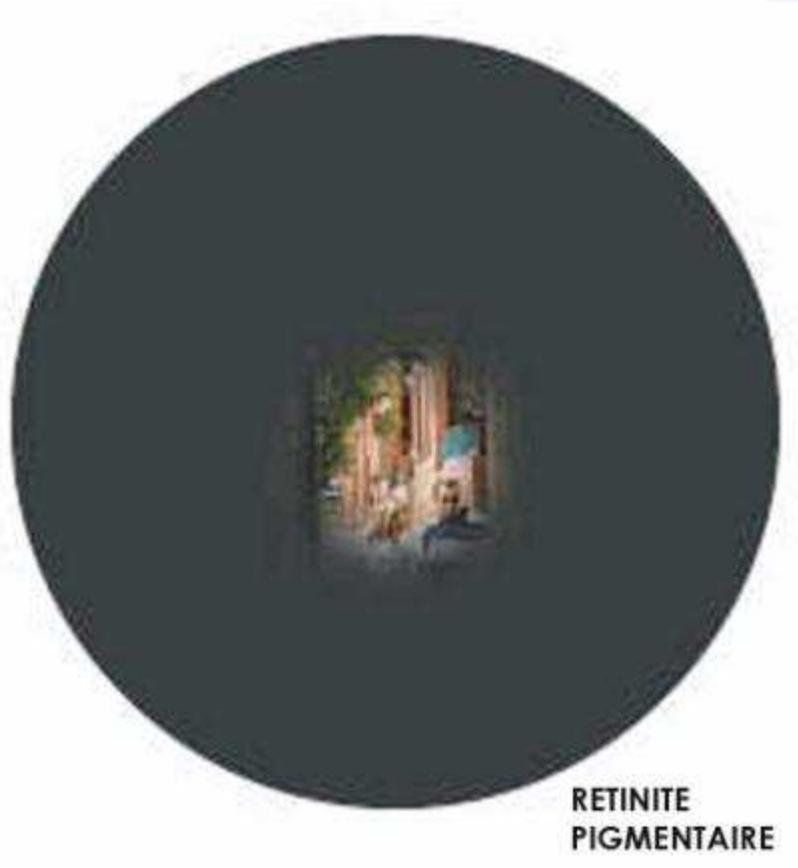
LE HANDICAP VISUEL



- **2 millions de personnes, soit environ 3% de la population**

Le handicap peut prendre différentes formes : malvoyance (atteinte de la vision centrale ou périphérique, vision floue) jusqu'à la cécité complète. Les personnes atteintes de ce handicap se déplacent avec une canne blanche ou jaune ou un chien guide.





... les formes de malvoyance

- ses principales causes étant des maladies oculaires liées à l'âge (glaucome, cataracte et dégénérescence maculaire), le handicap visuel affecte majoritairement les personnes âgées. Le handicap visuel peut également être généré par des causes accidentelles.

De plus en plus de personnes sont concernées avec l'allongement de la durée de vie.



LE HANDICAP VISUEL

... les conséquences

■ **réduction de l'autonomie : difficulté ou incapacité à réaliser une activité car :**

- difficultés pour accéder à l'information, pour se repérer et s'orienter
- difficultés pour détecter les obstacles lors du déplacement

■ **ces incapacités sévères concernent particulièrement la mobilité et les déplacements** (effectuer ses achats, sortir du domicile, porter des objets, monter ou descendre un étage d'escalier...), **les tâches ménagères et la gestion** (effectuer les tâches ménagères courantes, remplir des formulaires...).

L'accès au transports en commun est fondamental. Il faut traiter l'ensemble de **la chaîne de déplacement**.

POUR LES PERSONNES MALVOYANTES

- **améliorer l'information visuelle :**
loupe, téléagrandisseur,
téléphone à grosse touches,
aménagement contrasté, etc...



POUR LES PERSONNES MALVOYANTES ET LES PERSONNES AVEUGLES

- **mettre en place une information sonore :**
montre parlante, synthèse vocale,
feu piéton avec signal sonore, etc....
- **mettre en place une information tactile**
braille (19^{ème}), bande pododactile ,
aménagements pour
prévenir les obstacles

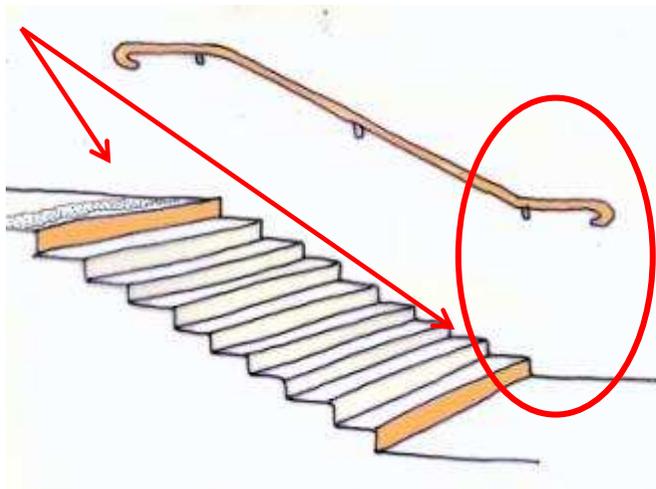


APPRENEZ LE BRAILLE

⠁	⠃	⠉	⠇	⠑	⠓	⠏	⠎	⠚	⠞
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
⠅	⠙	⠋	⠛	⠗	⠏	⠕	⠗	⠟	⠠
k	l	m	n	o	p	q	r	s	t
⠺	⠻	⠼	⠽	⠾	⠿	⠠	⠡	⠢	⠣
u	v	x	y	z	ç	é	à	ê	ù
⠠	⠡	⠢	⠣	⠤	⠥	⠦	⠧	⠨	⠩
â	ê	î	ô	û	ë	ï	ü	œ	w
⠠	⠡	⠢	⠣	⠤	⠥	⠦	⠧	⠨	⠩
.	;	;	;	?	!	*	()	
⠠	⠡	⠢	⠣	⠤	⠥	⠦	⠧	⠨	⠩
apostrophe - / ** ** numérique									
⠠	⠡	⠢	⠣	⠤	⠥	⠦	⠧	⠨	⠩
italique majuscule ** ** ** ** ** ** ** ** espace									
** valeur variable									



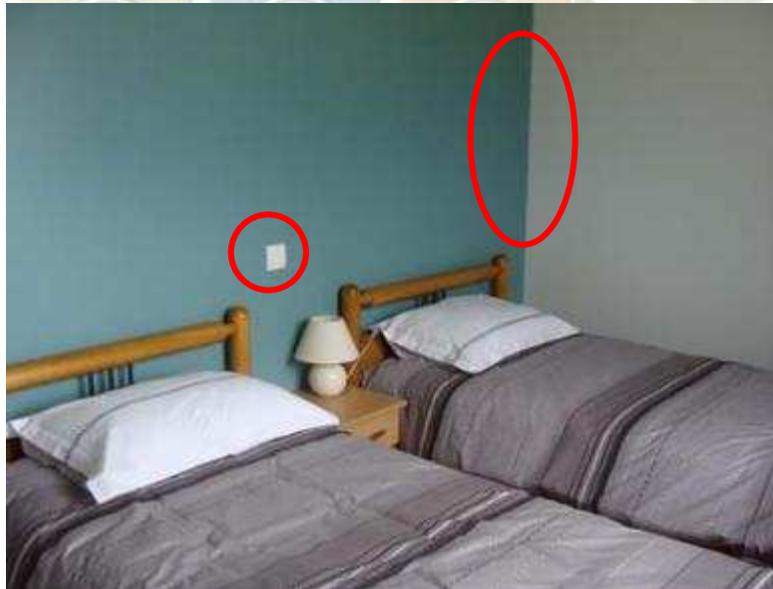
- cheminement et signalétique: notions de lisibilité, de contraste, de guidage.



- cheminement et signalétique: notion de guidage



■ aménagement intérieur: notion de contraste



- aménagement intérieur: notion de contraste

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ENERGIE de Tarn-et-Garonne





LE HANDICAP VISUEL

...la conception de l'environnement
...aménager un espace

- aménagement intérieur : gestion de la lumière

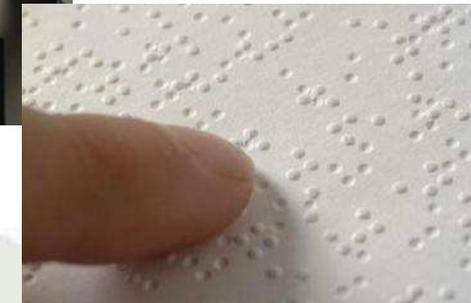


ÉNERGIE



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ÉNERGIE de Tarn-et-Garonne





- téléphone et télécommande à grosses touches, bouton avec ergot, sonnerie, traduction en braille



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ENERGIE de Tarn-et-Garonne



LE HANDICAP AUDITIF

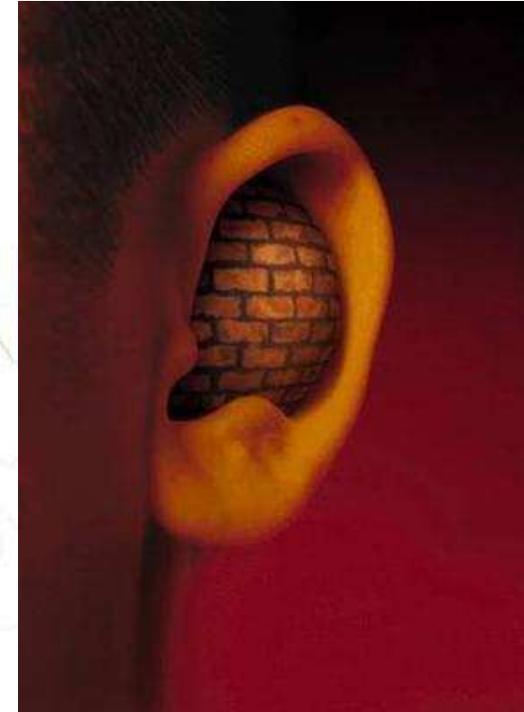
- **4 millions de personnes soit, 7 % de la population**

Le handicap peut prendre différentes formes : personnes malentendantes (troubles de l'audition avec différents degrés) pouvant bénéficier d'aides sonores, ou personnes sourdes

- **descriptif :**

Ses principales causes étant des maladies liées à l'âge, cet handicap affecte majoritairement les personnes âgées.

De plus en plus de personnes sont concernées avec l'allongement de la durée de vie.





LE HANDICAP AUDITIF

... les conséquences

- **réduction de l'autonomie :**

- difficultés pour accéder à l'information
- difficultés pour communiquer
- difficultés pour se repérer et s'orienter dans des endroits inconnus



LE HANDICAP AUDITIF ...les principes pour pallier aux difficultés

POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES

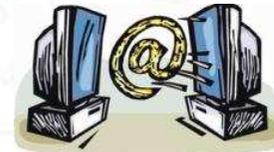
■ améliorer l'information sonore :

Qualité acoustique des espaces, boucle magnétique, amplificateur de sons...

POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES ET LES PERSONNES SOURDES

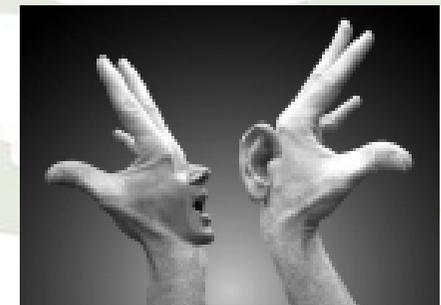
■ améliorer l'information visuelle :

- signalisation, qualité visuelle des espaces (attention à l'éclairage), mise en place de moyens de communication adaptés (Internet)



- lecture labiale : articulation correcte, pas trop rapide, laisser visible son visage et ses lèvres (ex : ne pas avoir un crayon à la bouche)

- langue des signes





LE HANDICAP AUDITIF

...la conception de l'environnement
...aménager un espace

- prévoir une signalisation écrite, facilement repérable

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ENERGIE de Tarn-et-Garonne



- pour une personne sourde ou malentendante, danger lié au fait d'être **seule**: vigilance par rapport aux lieux où l'on peut s'isoler, (sanitaires, vestiaires, chambres,....)

Les alertes sonores doivent être doublées d'avertisseurs lumineux et de consignes écrites.



Mieux accueillir une personne mal-entendante ou sourde

- l'information peut être rendue disponible **sur un support écrit**.

Élaboration et mise à disposition de supports visuels (panneaux, affiches, tracts, sous-titrage TV, DVD)

- possibilité de s'équiper d'aides sonores spécialisées pour les personnes malentendantes :

la boucle magnétique : champ magnétique capté par un appareil auditif prothèses avec position T

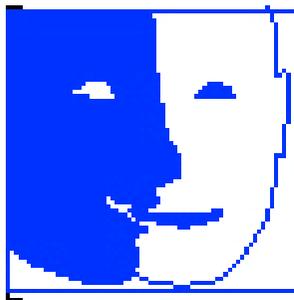
C'est un système de transmission directe du son et non d'amplification

Le locuteur doit être dans un milieu protégé





Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ENERGIE de Tarn-et-Garonne



LE HANDICAP MENTAL



LE HANDICAP MENTAL

... chiffres et description

- **entre 2 à 3 millions de personnes concernées**

La loi handicap 2005 prend en compte 2 types de déficiences.

- **handicap mental**, conséquence d'une déficience intellectuelle, résultant d'une anomalie génétique, d'un accident ou des suites d'une maladie grave (trisomie, autisme, traumatisme crânien, ...)

Le comportement d'une personne présentant un handicap mental est caractérisé par une **lenteur de la compréhension** et des **difficultés de communication**.

- **handicap psychique**, conséquence d'une perturbation des facultés mentales, passagère ou durable, pouvant intervenir à tout âge (dépression, claustrophobie, schizophrénie,...)

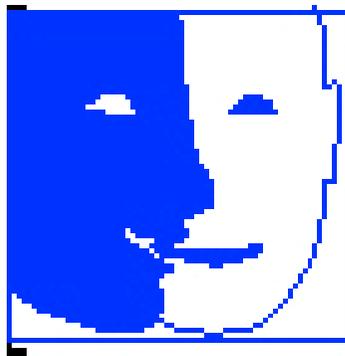
Une personne présentant un handicap psychique peut jouir de toutes ses facultés intellectuelles tout en étant socialement inadaptée avec des **difficultés d'intégration à la vie quotidienne**.

- **pour le handicap mental**, difficultés de mémoriser et d'évaluer les informations, de maîtriser l'écriture et la lecture parfois, d'utiliser les différents équipements à disposition, d'évaluer le temps, de se repérer et s'orienter dans l'espace, ...

- **pour le handicap psychique**, difficultés d'entrer en relation avec autrui, de communiquer, ...

L'ensemble de ses difficultés nécessite une compensation adaptée de l'environnement ...qui passe avant tout par **une aide humaine**, une attitude compréhensive, attentive, patiente, calme, souriante et par une expression orale simple, claire, précise.

Les documents de communication doivent être aussi compréhensibles.



- *personnes déficientes mentales accompagnées*

- *notion de communication « aidée »*

Pour pallier à ses difficultés de compréhension, de communication, de repérage, la réponse est de concevoir **un espace rassurant et sécurisé**.

- mise en place d'une signalétique claire, précise, hiérarchisée avec des codes « couleur » et « image » connus.
- des cheminements et des pièces sans d'obstacle, pas trop exigües (claustrophobie), bien éclairés (attention dégagement de chaleur), en évitant les couleurs trop vives, avec des équipements « sûrs »
- des dispositifs de sécurité étudiés (par exemple, les alarmes autour des piscines ne sont pas reconnues pour cet handicap, un système de clôture est nécessaire)





Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ENERGIE de Tarn-et-Garonne



LE HANDICAP MOTEUR

- 4 millions de personnes concernées

■ **handicap moteur** est un handicap visible dont les causes peuvent être génétiques, accidentelles ou cérébrales : paraplégie, tétraplégie, hémiplégie, myopathie, infirmités motrices...

Il concerne notamment les personnes en fauteuil roulant et l'ensemble des personnes à mobilité réduite (petite taille, personnes âgées...)



... chiffres et description





LE HANDICAP MOTEUR

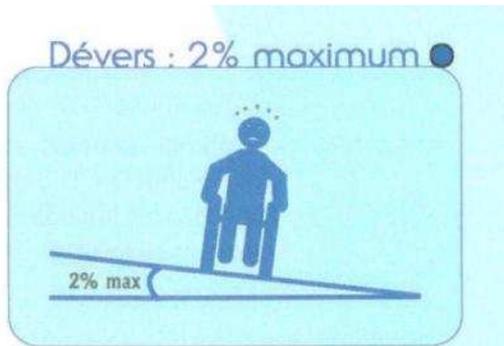
... ses conséquences

- **Réduction de l'autonomie : difficulté ou incapacité à réaliser une activité**
 - difficultés pour stationner debout sans appui
 - se déplacer sur des sols meubles, glissants ou inégaux, franchir des obstacles, des dénivelés, des passages étroits.
 - atteindre et utiliser certains équipements (poignées de portes, guichets, toilettes, automates...)
 - se déplacer sur de longues distances

- **Exigences spatiales** (trois dimensions : longueur, largeur, hauteur) pour la manœuvre d'un fauteuil roulant



- **Qualité des cheminements** (pente, ressaut, revêtement ...)



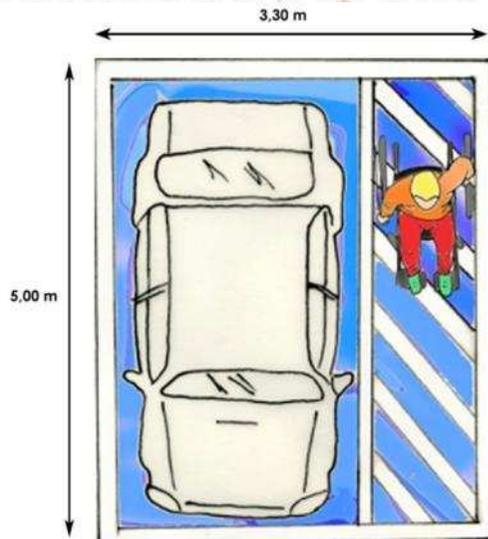
■ **Equipements adaptés :**

- 3 dimensions : guichet, barres d'appuis, porte-manteaux, porte-serviette,...
- Préhension facilitée : poignées de portes, boutons de commande...



LE HANDICAP MOTEUR

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ENERGIE de Tarn-et-Garonne



...conception de l'environnement
...aménager un espace

- stationnement et cheminement





LE HANDICAP MOTEUR

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ENERGIE de Tarn-et-Garonne



...conception de l'environnement
...aménager un espace

- stationnement et cheminement
Sol dur et revêtement non glissant
Pas d'obstacle à la roue > 2 cm





LE HANDICAP MOTEUR

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ENERGIE de Tarn-et-Garonne



...conception de l'environnement
...aménager un espace

- Traitement des seuils : encastrés ou < 2 cm



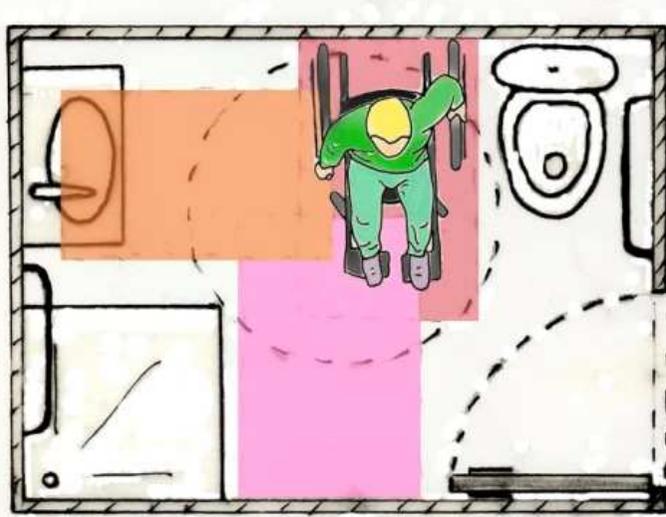


**Les portes coulissantes permettent
de diminuer l'emprise au sol**



LE HANDICAP MOTEUR

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ENERGIE de Tarn-et-Garonne



...conception de l'environnement
...aménager un espace



GIE



LE HANDICAP MOTEUR

...conception de l'environnement
...équiper un espace

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ENERGIE de Tarn-et-Garonne





EN RÉSUMÉ

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Espace INFO->ENERGIE de Tarn-et-Garonne

- L'adaptation d'un espace en fonction des 4 handicaps est indispensable pour l'amélioration de la vie des Personnes à Mobilité Réduite.

Si ces adaptations sont indispensables pour l'ensemble des personnes touchées par un handicap, elles sont aussi souhaitables pour les personnes âgées, les femmes enceintes, etc.

Elles permettent également de créer des espaces plus confortables pour l'ensemble de la population dite « valide ».

***Nous sommes tous des handicapés potentiels...
Mais si l'environnement est adapté à la déficience,
la personne n'est plus handicapée***

